

Population algérienne et défis des années à venir
السكان في الجزائر وتحديات السنوات القادمة
Algerian population and challenges of the coming years

Dr./ BOULAHRIK Mohand*

تاريخ قبول النشر: 2018/09/20

تاريخ الاستلام: 2018/05/20

Abstract:

The Algerian resident population has increased from 10.236 million inhabitants in 1962 to 41.2 million inhabitants¹ on 1 January 2017 and can exceed according to the UN the 48 million inhabitants in the year 2030. It is unequally distributed over the national territory and concentrates very predominantly in the north of the country where most of the national economic potential is located in this region, in the south of the country, it is rare except in some Saharan cities, to that, adds a differentiated demographic pressure not yet mastered to date. After the decline in mortality, fertility, the decline in marriage, the increase in life expectancy and the change in the structure of the population characterized by the decline in the active population or demographic dividend (fringe of 15 -60 years) and the increase of the dependent population (classes of less than 15 years and more than 60 years), we can say that Algeria is currently in a phase of demographic transition which means the passage of a traditional regime of demographic balance with high mortality and birth rates towards a modern system of demographic equilibrium with low mortality and birth rates. In the face of demographic pressure and the sharp fall in oil revenues, Algeria must take immediate steps to respond to a growing social demand to ensure by 2030 the social well-being of the country. population in housing, employment, education, health and standard of living.

Key words: Demography, Net migration, Demographic transition.

* Maître de conférences (A) - Université Alger3

ملخص:

بلغ مجموع سكان الجزائر المقيمين 10,236 مليون نسمة سنة 1962 وارتفع هذا العدد الى 41.2 مليون نسمة يوم الفاتح جانفي 2017، ويمكن ان يتجاوز هذا العدد حسب التقديرات الألفية إلى 48 مليون نسمة سنة 2030. ويتوزع معظم السكان في البلاد توزيعا غير متكافئ وتتركز الاغلبية منهم في شمال البلاد أين اقيمت فيه معظم الامكانيات الاقتصادية الوطنية، ويتميز جنوب البلاد بقلة السكان باستثناء بعض المدن الصحراوية. يمكن القول بان الجزائر هي حاليا في مرحلة الانتقال الديمغرافي الذي يتمثل بالانتقال من نظام التوازن الديمغرافي التقليدي بمعدلات الوفيات والولادة المرتفعة إلى نظام التوازن الديمغرافي الحديث بمعدلات الوفيات والولادة المنخفضة. وأمام الضغط السكاني والانخفاض الحاد في العائدات البترولية، يجب على الجزائر اتخاذ من الآن فصاعدا الاجراءات الملائمة للاستجابة للطلب الاجتماعي المتزايد من أجل ضمان في أفق 2030 الرفاهية الاجتماعية للسكان فيما يتعلق بمشاكل الإسكان، التشغيل، التربية، الصحة و تحسين الظروف المعيشية.

الكلمات المفتاحية: الديمغرافيا، الهجرة الصافية، الانتقال الديمغرافي.

Abstract:

La population algérienne résidente est passée de 10,236 millions d'habitants en 1962 à 41,2 millions d'habitants¹ au 1^{er} janvier 2017 et pourra dépasser selon l'ONU les 48 millions d'habitants en l'an 2030. Elle se répartit inégalement sur le territoire national et se concentre très majoritairement dans le nord du pays où l'essentiel du potentiel économique national s'est localisé dans cette région, au sud du pays, elle se fait rare hormis en quelques villes sahariennes, à cela, s'ajoute une pression démographique différenciée non encore maîtrisée à ce jour. On peut dire que l'Algérie est actuellement en phase de transition démographique qui signifie le passage d'un régime traditionnel d'équilibre démographique à mortalité et natalité fortes vers un régime moderne d'équilibre démographique à mortalité et natalité basses. Face à la pression démographique et à la chute brutale des revenus pétroliers, l'Algérie doit prendre dès maintenant, des mesures adéquates pour répondre à une demande sociale croissante en vue d'assurer à l'horizon 2030, le bien-être social de la population en matière de logement, d'emploi, d'éducation, de santé et de niveau de vie.

Mots clés: Démographie, Solde migratoire, Transition démographique.

Plan:

Introduction

1) Evolution de la population Algérienne

- 1.1) Indicateurs ou paramètres démographiques
- 1.2) Répartition de la population et changements sociaux

2) Politiques et stratégies de population à l'horizon 2030

- 2.1) Les objectifs en matière de population
- 2.2) Perspectives démographiques
- 2.3) Indicateurs à l'évaluation des besoins de la population

Conclusion

Introduction:

On entend par population humaine, tous les groupes humains définis selon des critères variables pouvant reposer sur l'entité politique du territoire qu'ils occupent (on parle ainsi de la population d'un État), sur la nature géographique de ce territoire (par exemple population urbaine par opposition à population rurale), ou sur d'autres critères tels que la langue, la nationalité, l'ethnie. On distingue parfois la "population" d'un pays (ensemble des personnes physiques qui résident sur le territoire national, durablement ou temporairement) du peuple qui désigne la communauté des individus au sein de cette population, souvent vu sous l'angle politique. L'étude des populations a un lien avec toutes les sciences notamment, la sociologie, l'histoire, la géographie humaine et surtout la démographie utilisée en recherche scientifique, comme instrument d'analyse pour mener des études quantitatives et qualitatives sur les caractéristiques des populations et leurs dynamiques, à partir de thèmes précis tels que la natalité, la fécondité, la mortalité, la nuptialité (ou conjugalité), la migration et aussi l'analyse spatiale et

temporelle, des variations des phénomènes de population, en fonction des milieux socio-économiques et culturels.

Tous les gouvernements accordent une attention particulière aux besoins futurs de leurs populations y compris l'Algérie qui attache une grande importance à l'amélioration sans cesse, des conditions de vie et du bien-être social de tous les citoyens. Face à la pression démographique et à la chute brutale des revenus pétroliers, la question fondamentale qui se pose actuellement à l'Algérie est la suivante: comment notre pays répondra à long terme, à une demande sociale croissante afin d'assurer le bien-être de la population en matière de logement, d'emploi, d'éducation, de santé et de niveau de vie. Avant de répondre à cette question, il paraît indispensable de définir la démographie algérienne et de revoir l'évolution et la répartition de la population algérienne ainsi que les politiques et les stratégies en la matière à l'horizon 2030.

Par définition, la démographie algérienne représente l'ensemble des données et études statistiques relatives à la structure et à l'évolution de la population algérienne, du passé, du présent et du futur, dans ses structures sociales, intellectuelles, politiques et économiques. Elle se trouve donc au centre des politiques de population (limitation des naissances), des politiques d'immigration, mais également des politiques sociales du pays. Cette notion de politique de population a marqué dans les années 90 en Algérie une avancée par rapport à l'approche visant le contrôle démographique qui a prévalu dans les années 60 à 80.

1) Evolution de la population Algérienne:

La population algérienne résidente est passée de 10,236 millions d'habitants en 1962, à 30,6 millions d'habitants en 2001, à 39.5 millions d'habitants au 1er janvier 2015 selon les données d'état-civil et à 41,2 millions d'habitants au 1er janvier 2017. Elle pourra dépasser selon les prévisions de l'ONU les 48 millions d'habitants en l'an 2030. Selon l'évolution de la fécondité, le nombre de naissances vivantes enregistrées en 2015 est de 1040 000, soit une progression de 76.57% par rapport à l'année 2000. La mortalité infantile estimée à 22.3 pour 1000 en 2015 a connu une progression de près d'un point par an tant parmi les filles que les garçons. Le volume des mariages a connu une régression importante en passant de 387947 en 2013 à 369074 en 2015¹.

Si la politique de santé a pu obtenir des résultats satisfaisants au niveau de la mortalité, il n'en est pas de même pour la fécondité qui est un "phénomène lourd" et le mouvement de baisse de la natalité a été lent bien que régulier de 1970 à 1990, le nombre moyen d'enfants est passé de 6,24 en 1985, 4,14 en 1998, 3.0 en 2014 et à 3.1 en 2015. La baisse de la fécondité est due en partie au recul de l'âge au mariage et à une pratique plus étendue de la contraception des femmes mariées en âge de procréer, selon le recensement général de la population et de l'habitat de 1987.

Après le déclin de la mortalité, de la fécondité et le recul de la nuptialité, on peut avancer que l'Algérie est depuis 1986 en phase de transition démographique qui désigne généralement le passage d'un régime traditionnel d'équilibre démographique à mortalité et natalité fortes vers un régime moderne d'équilibre démographique à mortalité et natalité basses. Le résultat de ce changement est appelé Dividende ou Bonus démographique avec un nombre maximum de jeunes adultes, et relativement peu d'enfants et de personnes âgées. Cette notion économique renvoie à l'accroissement de la

population active et extrêmement productive capable d'assurer un maximum de production des richesses par rapport à la population jeune ou enfants avant que ne s'amorce la forte progression de la population âgée.

Suite aux efforts entrepris dans le cadre du programme national de maîtrise de la croissance démographique, un programme d'action a été adopté en février 1983 par le Gouvernement sur le développement des infrastructures d'accueil et de prestations et la mise en place de mesures de sensibilisation, d'information et d'éducation dirigées en priorité vers les populations concernées. Le processus de transition se poursuit et marque de nouveau, une accélération à partir de l'année 2000, le taux brut de natalité est passé sous la barre de 19.76 pour 1000 en 2000 à 26.3 pour 1000 en 2015, désormais l'Algérie fait partie des pays à fécondité modérée. D'après le tableau suivant, on observe une augmentation rapide de la population algérienne depuis l'indépendance.

Tableau n° 01 - Evolution de la Population Algérienne (en milliers)

| | | | | | | | | | | |
|------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Années | 1950 | 1955 | 1960 | 1965 | 1970 | 1975 | 1980 | 1985 | 1990 | 1995 |
| Population | 8872 | 9917 | 11278 | 12771 | 14691 | 16834 | 19475 | 22847 | 26240 | 29315 |
| Années | 2000 | 2005 | 2010 | 2015 | 2016 | 2017 | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ |
| Population | 31719 | 33961 | 37063 | 41200 | 40400 | 41200 | ↓ | / | / | / |

Source: Tableau construit par nous même.

1.1) Indicateurs ou paramètres démographiques:

Les indicateurs ou paramètres démographiques repris ci-dessous² sont des instruments statistiques qui permettent d'observer, de mesurer, de prévoir le nombre d'habitants, leurs caractéristiques (âge, sexe...), et de prendre des décisions sur la nature des besoins de la population à moyen et à long terme en vue d'établir les prévisions budgétaires du pays en fonction

des projections de la population, ils sont pris en compte dans l'élaboration des projets d'investissements socio-économiques. D'après les données de l'ONS de l'année 2016, les indicateurs démographiques illustrent trois faits marquants, la baisse de la mortalité, la hausse de la natalité et la modification profonde de la structure de la population³.

a) L'accroissement naturel:

L'accroissement naturel ou solde ou excédent naturel est déterminé par la différence entre les naissances et les décès survenant durant une année donnée. Rapporté à la population moyenne, il nous donne le taux d'accroissement naturel (TAN) pour cent habitants. L'Algérie a connu après l'indépendance, une croissance démographique sans précédent, induisant un triplement de la population entre 1962 et 2012. La population algérienne est estimée au 1er janvier 2017 à 41 millions d'habitants résultant de la différence entre les naissances vivantes et les décès, le taux d'accroissement naturel (TAN) a connu un accroissement rapide de 1,48% en 2000 à 2,16% en 2017. D'après le tableau suivant, l'augmentation sensible des naissances et le maintien du volume des décès sont à l'origine de la hausse significative de l'accroissement naturel depuis 2000.

Tableau n° 02 - Evolution du Taux d'accroissement naturel de 1960 à 2016

| Années | 1975 | 1980 | 1985 | 1990 | 1995 | 2000 | 2005 | 2010 | 2014 | 2016 |
|---------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| TAN (%) | 3.39 | 3.15 | 3.11 | 2.49 | 1.89 | 1.48 | 1.69 | 2.03 | 2.15 | 2.16 |

Source: Annuaires statistiques du MSPRH de 1961 à 2015.

b)-Natalité:

Le taux brut de natalité est l'indicateur principal de mesure de la natalité, c'est-à-dire le rapport du nombre de naissances vivantes enregistrées durant une année donnée à la population moyenne de cette même année pour mille habitants.

La décélération de la croissance démographique en Algérie est liée donc principalement à la baisse constante et rapide de la natalité de 1980 à 2000. Le nombre de naissances qui avoisine les 90000 en 1985 se situe à 600000 en 2000. L'effectif des naissances vivantes qui a connu une évolution progressive depuis plus de 10 ans est passée d'après les données de l'état civil de 617000 des naissances vivantes en 2002 à 1040000 naissances vivantes en 2015. D'après le tableau suivant, l'arrivée d'un nombre important de femmes aux âges de procréation et l'augmentation du nombre des mariages sont à l'origine de cet accroissement des naissances depuis l'année 2000.

Tableau n° 03 - Evolution du taux brut de natalité de 1961 à 2015

| Années | 1961- 1965 | 1967- 1979 | 1985 | 1990 | 1995 | 2000 | 2005 | 2010 | 2015 |
|-------------------------|---------------|---------------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|-------|
| TBN (%) | 46.00 | 40.60 | 34.60 | 31.10 | 26.33 | 19.76 | 21.36 | 24.68 | 26.03 |
| Evolution annuel en (%) | - | 0.31 | -3.12 | -0.40 | -12.50 | 1.37 | 3.68 | 3.67 | 5.47 |

Source: Annuaire statistiques du MSPRH de 1961 à 2015.

c) La mortalité:

La mortalité est mesurée par le taux brut de mortalité (TBM), soit le rapport du nombre de décès (tous âges confondus) enregistrés durant une année donnée, à la population moyenne de cette même année pour mille habitants.

- Mortalité Générale. La mortalité générale en Algérie a connu un infléchissement important au cours des trois dernières décennies. D'après le tableau suivant, le taux brut de mortalité générale (Ou rapport des décès annuels à la population moyenne de la même année: TBMG) qui était estimé à 16,45 pour 1000 habitants en 1970, se situe à 5,46 pour 1000 habitants en 2000, à 4,37 pour 1000 habitants en 2010 et estimé à 4,57 pour 1000 habitants en 2015;

Tableau n° 04 - Evolution du taux brut de mortalité de 1975 à 2015

| Années | 1975 | 1980 | 1985 | 1990 | 1995 | 2000 | 2005 | 2010 | 2014 | 2015 |
|----------------|-------|-------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| TBMG en (o/oo) | 16.45 | 11.77 | 8.40 | 9.03 | 6.41 | 5.46 | 4.47 | 4.37 | 4.44 | 4.57 |

Source: Annuaire statistiques du MSPRH de 1990 à 2013.

- Mortalité infantile. L'un des objectifs clés du millénaire pour le développement (OMD) est la réduction de deux tiers du taux de mortalité des enfants de moins de cinq (5) ans. Le taux de mortalité infantile repris ci-dessous qui a nettement régressé depuis l'indépendance de 142 pour 1000 naissances vivantes en 1970, passe à 84.72 pour 1000 en 1980 pour atteindre 26.8 en 2007 et 22.3 pour 1000 en 2015 et résulte à la fois de l'amélioration des conditions générales d'existence et de la mise en œuvre du programme national de lutte contre la mortalité infantile dans lequel la vaccination a été rendue obligatoire en application des dispositions du décret n°69-88 du 17 juin 1969;

Tableau n° 05 - Evolution du taux de mortalité infantile de 1970 à 2015

| Années | 1970 | 1980 | 1990 | 1995 | 2000 | 2005 | 2010 | 2012 | 2014 | 2015 |
|---------------|--------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|
| TMI en (o/oo) | 142.00 | 102.85 | 57.90 | 54.87 | 39.90 | 30.90 | 23.70 | 22.60 | 22.00 | 22.3 |

Source: Annuaire statistiques du MSPRH de 1990 à 2013.

- Mortalité maternelle. La mortalité maternelle soit la mortalité des femmes dues à la grossesse ou à l'accouchement constitue toujours, un problème de santé publique, le ratio de mortalité maternelle a été estimé à 500 pour 100000 naissances vivantes en 1962 à 114.4 pour 100000 naissances vivantes en 1999 à 88.9 pour 100000 naissances vivantes en 2007 à 70.3 pour 100000 naissances vivantes en 2011 à 69.9 pour 100000 en 2013 et à 60.5 pour 100000 en 2015 avec d'importantes disparités régionales.

d) Migration de population:

Le solde migratoire (croissance totale – solde naturel) ou migration nette est la différence entre l'immigration (nombre d'entrants provenant d'un pays étranger) et l'émigration (nombre de sortants du pays vers l'étranger) survenant à la fin d'une année donnée. C'est aussi une estimation fondée sur la différence entre le solde naturel (naissances-décès) et la croissance totale de la population (solde migratoire solde naturel). Faute de données pertinentes pour l'Algérie, on suppose que le solde migratoire international est faible ou nul tout au long de la période 1962-2017.

e) L'espérance de vie:

L'espérance de vie à la naissance (EVN) est un indicateur clé qui sert à mesurer le niveau socio sanitaire d'un pays dans les domaines de la prospective et des projections démographiques et permet de quantifier les conditions de mortalité d'une année donnée. Elle est égale à la durée de vie moyenne d'une population fictive qui vivait toute son existence dans les conditions de mortalité de l'année considérée. Elle a un lien avec les dépenses

de santé. Donc, c'est le nombre moyen d'années qu'une génération peut espérer de vivre à la naissance. Elle peut s'exprimer à différents âges. Selon l'ONS, cet indicateur de santé et de développement humain avoisine les 76.3 ans en 2010 et passe à 77.1 ans, en 2015. D'après le tableau suivant, le recul de la mortalité et l'amélioration des conditions de vie et de prise en charge sanitaire ont eu pour résultante l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance qui a pour corollaire l'augmentation des chances de survie des âges avancés et le vieillissement progressif de la population.

Tableau n° 06 - Evolution de l'espérance de vie à la naissance

| Années | 1970 | 1985 | 1990 | 1995 | 2000 | 2005 | 2010 | 2012 | 2014 | 2015 |
|--------------|-------|------|------|-------|-------|------|------|------|------|------|
| EVN (années) | 57.84 | 63.6 | 66 | 67.26 | 72.25 | 74.6 | 76.3 | 76.4 | 77.2 | 77.1 |

Source: Annuaire statistiques du MSPRH de 1990 à 2015.

f) Nuptialité:

La nuptialité est un indicateur du comportement d'une population à l'égard du mariage mesuré par le taux brut de nuptialité (TBN), c'est-à-dire le rapport du nombre de mariages contractés durant une année civile à la population moyenne de cette année pour mille habitants. C'est aussi un facteur qui affecte le comportement procréateur des femmes et joue un rôle important sur le niveau de fécondité.

Le schéma général de la nuptialité a connu au cours des dernières décennies des modifications profondes. Il est à relever tout particulièrement un recul important de l'âge au mariage estimé en 2008 à 29.3 ans pour les femmes et à 33.0 pour les hommes. En effet, les changements ayant affecté le mode de vie des Algériens, la participation de la femme à la vie active et la scolarisation féminine sont des éléments majeurs participant au recul observé de l'âge

moyen, au premier mariage. Le taux brut de nuptialité a connu une évolution variable de 5.84 pour 1000 en 2000 à 9.58 pour 1000 en 2008 à 9.24 pour 1000 en 2015.

g) Fécondité:

La fécondité ou la proportion féminine à avoir des enfants est mesurée par le taux global de fécondité (TGF) pour mille femmes en âge de procréation, c'est-à-dire le rapport des naissances vivantes d'une année donnée à l'effectif des femmes en âge de procréer de 15 à 49 ans. La fécondité des Algériens qui constitue le moteur principal de la transition démographique en Algérie devant la mortalité, est également une composante essentielle de la santé reproductive et infantile et a connu une baisse substantielle depuis l'indépendance et notamment au cours de la décennie 90. L'indice synthétique de fécondité (ISF) qui représente le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant sa vie féconde, est passé de 7.8 en 1970 pour atteindre 2.40 en 2000, 2.87 en 2010, 3.02 en 2012, 3.03 en 2014 et 3.1 en 2015 d'après les enquêtes nationales menées par le ministère de la santé.

h) Indicateur ou indice de développement humain (IDH):

L'indice de développement humain ou indicateur du PNUD qui varie de 0 à 1 est utilisé pour mesurer le niveau moyen de développement humain d'un pays. Il est devenu actuellement le principal référent au niveau international pour mesurer les efforts déployés par chaque pays en vue d'améliorer le niveau de vie, de santé et d'éducation de leurs populations. D'où: $IDH = (\text{Indice Vie} \times \text{Indice éducation} \times \text{Indice revenu})^{\frac{1}{3}}$. L'IDH est la moyenne géométrique des indices normalisés pour chacune des dimensions suscitées. D'après les données

du CNES ci-dessous, l'IDH de l'Algérie a progressé entre 1995 et 2014 de presque 27% (0,600 à 0,761).

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a publié les indices de développement humain à l'échelle mondiale pour l'année 2016, sur la base de plusieurs critères dont la scolarisation, l'accès aux services de santé, le revenu par habitant et l'espérance de vie. Dans ce classement, l'Algérie arrive à la 83ème position sur 188 pays analysés et au niveau des pays arabes, elle est devancée par cinq pays en l'occurrence, le Qatar (33ème), l'Arabie Saoudite (38ème), les Emirats arabes unis (42èmes), le Bahreïn (47ème) et le Koweït (51ème).

Tableau n°07 - Evolution de l'indice de Développement Humain

| Années | 1995 | 2000 | 2005 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2019* | 2020* |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Indice du développement humain (IDH) | 0.600 | 0.635 | 0.684 | 0.729 | 0.737 | 0.744 | 0.753 | 0.761 | 0.77 | 0.77 |

(*) Estimations par la banque mondiale

Source: Rapport sur le développement humain 2013-2015. CNES. 2016, P.171.

1.2) Répartition de la population et changements sociaux:

La population algérienne est très inégalement répartie sur le territoire national, en effet elle est très majoritairement concentrée dans le nord du pays où l'essentiel du potentiel économique est localisé dans cette région, 37% des emplois sont localisés à l'Est, 38% au centre et 25% à l'ouest, au sud du littoral, la population se fait rare hormis en quelques villes sahariennes. A cela, s'ajoute une pression démographique différenciée non encore maîtrisée à ce jour⁴.

Les 12 wilayats ayant une densité de moins de 20 habitants au km² (Djelfa, Laghouat, El Oued, Naama, El Bayedh, Ouargla, Ghardaïa, Adrar, Bechar, Tamanrasset, Illizi et Tindouf) représentent 89% de la superficie du pays pour à peine 13% de la population. Les 36 autres wilayate, ayant toutes une densité supérieure à 20 habitants au km², et toutes situées au nord du pays, représentent 11% de la superficie (soit environ 240 000 km²) et regroupent 87% de la population. Parmi ces 36 wilayas du Nord, les densités les plus fortes se retrouvent autour des grandes agglomérations (Alger, Oran, Constantine et Annaba), viennent ensuite les wilayas littorales plus rurales (Chlef, Tipaza, TiziOuzou, Jijel, Skikda, etc.), puis les wilayas intérieures (Relizane, Mascara, Médéa, Souk Ahras, etc.) et enfin les wilayas proches du Sahara (Tébessa, M'sila, Tiaret, Saïda, etc.

Tableau n° 08 - Densité de Population par Wilaya

(en habitant au km²)

| | | | | | | | | |
|---------|------------|--------------|----------|--------------|-------------|---------|------------|------------|
| Wilaya | Alger | Oran | Blida | Boumerdes | Constantine | Annaba | Mostaganem | Tizi-Ouzou |
| Densité | 3693.63 | 685.56 | 678.58 | 504.14 | 429.12 | 423.56 | 338.90 | 316.03 |
| Wilaya | Béjaia | Tipaza | Jijel | Sétif | Mila | Skikda | Chlef | Bouira |
| Densité | 279.25 | 272.86 | 247.17 | 229.09 | 225.09 | 223.22 | 209.16 | 156.70 |
| Wilaya | Ain Defla | B.B.Arréridj | Relizane | Mascara | Eltaref | Guelma | Tlemcen | S.Ahras |
| Densité | 156.42 | 152.73 | 131.98 | 131.8 | 122.32 | 117.64 | 104.75 | 96.48 |
| Wilaya | Tissemsilt | Médéa | Batna | O.El.Bouaghi | S.BelAbbes | Msila | Saïda | Tebessa |
| Densité | 93.43 | 92.48 | 91.85 | 81.38 | 66.09 | 52.92 | 48.88 | 45.60 |
| Wilaya | Tiaret | Khenchela | Biskra | Laghouat | Djelfa | Elouad | Naâma | Ghardaïa |
| Densité | 40.96 | 39.41 | 34.37 | 18.19 | 16.44 | 11.87 | 6.44 | 4.22 |
| Wilaya | Elbayadh | Ouargla | Béchar | Adrar | Tamenrasset | Tindouf | Illizi | |
| Densité | 2.90 | 2.63 | 1.66 | 0.94 | 0.32 | 0.31 | 0.18 | |

Source: Tableau construit par nous-mêmes.

a)-Structure de la population en pourcentage par groupe d' âge:

Liée au rythme rapide de croissance démographique enregistrée pendant plus de deux décennies, la structure par âge de la population algérienne est restée longtemps marquée par le poids très important des catégories les plus jeunes. L'estimation de la structure de la population algérienne par âge fait ressortir que:

- La catégorie des 0-4 ans qui était estimée à 19,8% en 1966, 19% en 1977, 10,9% en 1998, et 8% en 2002, son poids relatif dans la population n'a cessé d'augmenter pour atteindre 11% en 2012 et 11.7% en 2015;
- Les moins de 20 ans ont représenté plus de la moitié de la population totale jusqu'en 1987. Dès la fin des années 80, les effets de la transition démographique apparaissent au niveau de la structure par âge, avec notamment une réduction de la part des classes d'âge jeunes ;
- Les données du RGPH 1998 confirment cette tendance. La part des moins de 20 ans représente ainsi, pour la première fois depuis l'indépendance, moins de la moitié de la population totale soit 48,27%. Cette baisse encore plus visible parmi les jeunes enfants représente un tiers de la population algérienne en 2012 ;
- Une baisse continue du poids relatif de la tranche d'âge des 5-14ans, soit la catégorie d'âge scolaire. Cette dernière est passée de 29% en 1977 à 17% en 2012, soit une réduction de 43% selon les résultats de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS - 2015. P46) du ministère de la santé;
- La population d'âge actif des 15-59 ans est la couche la plus importante de toute société humaine qui représente le facteur humain responsable de la création des richesses et de la valeur ajoutée nécessaire pour le développement et la croissance économique du pays continue d'enregistrer une régression passant ainsi de 63.1% à 62.5% entre 2015 et 2016 dans la population totale;
- La part des personnes âgées de 60 ans et plus qui avait diminué entre les années 60 et 80 sous l'effet du rajeunissement de la population lié à la

croissance démographique rapide, amorce de nouveau une hausse, en passant de 5,74% en 1987 à 6,60% en 1998 à 8% en 2012 et à 8.7% en 2016. Cette évolution annonce le vieillissement à venir et inéluctable de la population algérienne au cours du 21^{ème} siècle.

Tableau n° 09 - Evolution du taux de dépendance démographique (TDD)

| Années | 1990 | 2000 | 2008 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| TDD Ensemble (%) | 92.0 | 68.5 | 55.0 | 55.0 | 55.4 | 56.2 | 57.3 | 58.5 | 60.1 |
| TDD moins de 15 ans | 81.3 | 57.1 | 43.5 | 43.0 | 43.0 | 43.5 | 44.2 | 45.0 | 46.1 |
| TDD 60 ans et plus | 11.1 | 11.3 | 11.5 | 12.0 | 12.4 | 12.7 | 13.1 | 13.5 | 14.0 |

Source: Population algérienne. ONS. 2015, p..5.

Cette évolution de la structure par âge affecte sensiblement le niveau du rapport de dépendance démographique lequel indicateur est défini comme étant le rapport entre des personnes se trouvant dans l'incapacité de participer dans le processus de production des biens et des services, en raison de leur jeunesse (population de moins de 15 ans) ou de leur vieillesse (population âgée de 60 ans et plus) et celles qui sont en mesure de les prendre en charge (15-59 ans). Le rapport de dépendance en question qui a atteint 60,1 pour 100 personnes en âge d'activité a enregistré en 2015, une augmentation par rapport à l'année 2008 où il s'établissait à 55%. Notons que l'accroissement de ce ratio est aussi bien imputé à l'accroissement de la part des moins de 15 ans qu'à celui de la population âgée de 60 ans et plus.

b) La structure familiale tend vers le type nucléaire:

La famille nucléaire est le modèle familial le plus répandu de la société occidentale, directement héritière de la société romaine dans laquelle le

couple monogame est à la base de la structure familiale. Actuellement, la famille algérienne tend vers une nucléarisation, soit une famille composée de parents avec enfants célibataires ou sans enfants. Le processus de nucléarisation de la famille en Algérie est lié en partie à l'urbanisation croissante et à la limitation des espaces utiles d'habitat. Mais, il est aussi le résultat du recul du mariage qui fait que les enfants ont tendance à vivre plus longtemps avec leurs parents avant de constituer leurs propres foyers⁵.

c) L'urbanisation en augmentation rapide:

En Algérie, le phénomène d'urbanisation a gagné en intensité en progressant à un rythme constant. En effet le taux d'urbanisation qui est le rapport de la population urbaine à la population totale est passé de 25% en 1954, à 49% en 1987, date d'entrée de l'Algérie en phase de transition urbaine, à 58,3% au recensement de 1998 et a atteint 70.7% en 2015. En évolution, l'urbanisation est la résultante des effets combinés des principales composantes notamment l'accroissement naturel, le bilan migratoire et le reclassement des agglomérations.

Tableau n°10 - Déséquilibre géographique de la population

| Zone | Concentration de la Population en (%) | Superficie du territoire en (%) |
|----------------|---------------------------------------|---------------------------------|
| Littoral | 37,8 | 1,9 |
| Tell et steppe | 52,6 | 10,7 |
| Sud | 9,6 | 87,4 |
| Algérie | 100,00 | 100 |

Source: Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (année 2000).

d) La scolarisation de plus en plus généralisée et l'analphabétisme en baisse:

La scolarisation des enfants tend à se généraliser, le taux de population scolarisable des 06-14 ans à travers les recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) est passé de 47.20% en 1966, à 70,4% en 1977 à 82.21% en 1998 et à 92.05% en 2008. L'analphabétisme chez la population âgée de 10 ans et plus, a connu un recul constant en passant respectivement de 85% en 1962 à 31,9% en 1998 à 27% (18,2% pour le sexe masculin et 35% pour le sexe féminin) en 2002, à 22% en 2008 et à 10% en 2015. Les mesures suscitées devront être suivies annuellement de près.

e) L'Algérie en comparaison avec d'autres pays:

Dans le contexte international, l'accroissement de la population algérienne depuis les années 70 est relativement lent par rapport à la Tunisie, au Maroc ou à l'Egypte qui ont opté entre 1960 et 1970 pour une politique explicite de population bien avant l'Algérie (en 1983). L'Algérie a enregistré un allongement important de l'espérance de vie qui avoisine 77.1 ans en 2015 résultant notamment de l'amélioration de l'état sanitaire des populations et des conditions générales de vie et ce, en dépit de la population jeune « jeunesse » est actuellement comparable à celle des pays du Golfe, de l'Amérique Latine et des Caraïbes, et dépasse largement la moyenne des pays maghrébins (Maroc: 74.29 ans. Tunisie: 74.98 ans). En outre, la population algérienne en 2015 est moins « vieille » que celle de la Tunisie ou du Maroc (8.7% de personnes âgées de 60 ans et plus contre 11,7% en Tunisie et 9.6% au Maroc). Concernant la fécondité, après le pic enregistré en 1970 à plus de 8 enfants par femme, l'Algérie a pris les mêmes dispositions que ses voisins Maghrébins.

2) Politiques et stratégies de population à l'horizon 2030:

La politique de population est l'ensemble de mesures explicites ou implicites prises par les pouvoirs publics afin d'exercer une influence sur la taille, la croissance, la composition ou la répartition de la population. L'approche « population » est une approche plus qualitative et globale, davantage articulée aux stratégies de développement durable, actuellement toutes les questions se rapportant à la population ne peuvent être résolues isolément, mais elles doivent être appréhendées dans le contexte élargi de développement humain durable. La mise en œuvre de la politique de population implique l'intervention des pouvoirs publics y compris la société civile.

2.1) Les objectifs en matière de population:

Pour les prochaines années, la politique de population va-t-elle rester une priorité des stratégies de développement économique, social et culturel. Les principes de base qui fondent la politique et les programmes en la matière sont cités ci-dessous :

- La finalité de la politique de population est de réaliser l'équilibre entre les ressources humaines, les ressources économiques et l'environnement, en vue d'améliorer la qualité de vie de tous. L'objectif d'équilibre démographique escompté, implique la mise en œuvre d'une politique de développement visant la croissance économique soutenue, la création d'emplois productifs, la préservation de l'environnement et la consolidation de l'intégration sociale;
- La mise en œuvre de la politique de population concerne tant les secteurs de l'Etat que le mouvement associatif. L'intervention des associations et de la société civile en général, est essentielle dans l'exécution de la politique de population, en coordination et complément des actions menées par les

pouvoirs publics. Le rôle des associations est important, notamment dans le cadre des actions d'information, de communication et de plaidoyer, lié aux différents points des programmes de population et de développement;

- La famille en tant que cellule de base de la société bénéficie de la protection de l'Etat conformément à la législation nationale. L'action en faveur de la famille doit viser le renforcement des relations et de la solidarité intergénérationnelles; l'amélioration de l'éducation de l'enfant dans le respect de l'égalité et de l'équité entre les deux sexes; la promotion de comportements sains et responsables en matière de procréation; le soutien au revenu pour les familles démunies en vue de renforcer la lutte contre la pauvreté.

Les objectifs* à moyen et long terme, visent à:

- Atteindre au plan démographique, le niveau de renouvellement des générations soit un indice synthétique de fécondité de 2.1 en 2025 contre 3.1 en 2015;
- Atteindre un taux de prévalence de la contraception de l'ordre de 70% en 2025 contre 57.1 en 2013 tout en respectant les principes de notre religion musulmane**;
- Réduire de 50% d'ici à 2025, le taux de mortalité maternelle de 60.5 pour 100000 enregistré en 2015 pour atteindre un taux de mortalité maternelle inférieur à 40/100000 en 2025;
- Atteindre un taux d'accouchement en milieu assisté et un taux de surveillance des grossesses de 90% en 2025;

* Objectifs formulés par nos soins sur la base des données statistiques récentes du MSPRH.

** Le conseil supérieur islamique a adopté en 1968 la FETWA sur la pratique de la contraception.

La mise en œuvre de la politique de population reste tributaire de l'allocation de ressources budgétaires suffisantes, notamment pour la régulation de l'approvisionnement en contraceptifs et les activités de communication. Les ressources financières nationales sont à compléter dans le cadre de la coopération internationale notamment avec les agences du système des Nations unies. Enfin, la mobilisation des ressources par le biais des associations n'est pas à négliger mais nécessite un renforcement des mécanismes de suivi et de coordination des projets initiés.

La future démographique se prépare dès maintenant, à travers une politique de population multidimensionnelle et cohérente. Les décisions pertinentes aujourd'hui, aux niveaux individuel et collectif, permettront demain de réaliser un meilleur équilibre entre la population, les ressources économiques et l'environnement, et feront en sorte que la croissance démographique ne soit plus un frein mais un moteur du développement économique et social.

2.2) Perspectives démographiques:

Dans les années à venir, la population algérienne gardera longtemps sa jeunesse en ce sens que la frange des enfants de moins de 15 ans qui constitue 36,2% de la population recensée en 1998, avec un effectif de 10531352 enfants, est passé à 31,8% en 2002 (9962119), à 27,8% en 2010 (9983895) et ensuite à 28,8% en 2016 (11756400) et passera à 30% en 2020 cela dit en dépit de cette baisse, il y aura annuellement plus de 10 millions de jeunes à prendre entièrement en charge, notamment en matière de santé, d'ici 2020. Cette situation s'accompagnera d'une augmentation progressive de la population dépendante âgée de 60 ans et plus, qui sera différente de l'actuelle essentiellement par son niveau d'instruction et ses qualifications

a) Le secteur de l'emploi:

Les prévisions de création d'emplois nouveaux devront passer de 187 000 postes de travail pour la période 2010-2015 en moyenne annuelle à 395 000 emplois par an pour la période 2025-2030. La demande d'emplois additionnelle pourrait se situer entre 250000 à 300000 entre 2015 et 240Les difficultés dans le secteur de l'emploi seront encore plus difficiles à surmonter durant les prochaines décennies en raison de l'arrivée de gros effectifs de diplômés notamment sur le marché du travail.

b) Le secteur éducation formation:

Dans le domaine de l'enseignement et de la formation, les besoins en place pédagogiques dans les cycles primaires, moyens, secondaires, d'enseignement supérieur et de formation professionnelle augmenteront chaque année. Il y aura une transformation démographique importante de la structure de la population qui va avoir des conséquences économiques et sociales fondamentales, notamment sur le système national d'enseignement et de formation.

Il a été recommandé dans le cadre du Schémas National de l'Aménagement du Territoire* de moderniser et de renforcer toutes les capacités (places pédagogiques, encadrement et structures d'accompagnement) des secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (1.5 millions d'étudiants attendus en 2030, hébergement et valorisation de la recherche scientifique) par le développement des compétences humaines, la mise en place des formations

* SNAT-2030 de l'année 2010, p. 64.

«Technologie de l'information et de Communication» (TIC) dans toutes les écoles et collèges et leur intégration dans les programmes d'enseignement des universités et de la formation professionnelle.

c) Le secteur des ressources en eau:

Les besoins en eau potable seront de l'ordre de 2.2 milliards de mètres cubes à l'horizon 2025 (70 à 90% pour cette échéance). Dans ce cas, il sera nécessaire d'avoir recours aussi bien aux ressources en eau non conventionnelles qu'aux transferts interrégionaux. L'Algérie est engagée depuis plusieurs années dans un processus à l'horizon 2030 visant à couvrir 95% des besoins nationaux en alimentation en eau potable et industrielle⁷. La demande en eau potable actuelle est estimée à 2 400 hm³/an. Dans l'hypothèse où la gestion de la demande reste à son niveau actuel (sans action de réduction sur la dotation en eau individuelle et sans action plus forte sur les pertes) la demande en eau en 2030 est estimée à environ 3 200 hm³/an. Dans l'hypothèse d'une gestion de la demande volontariste (avec une dotation individuelle ramenée de 120 l/h/j à environ 100l/h/j et un rendement de distribution porté de 55% à 80%) la demande en eau en 2030 serait de l'ordre de 2 500 hm³/an)⁸.

d) Le secteur de la santé:

Le système de santé algérien et les organismes de sécurité sociale doivent garantir les soins et la sécurité sociale à une population de plus en plus nombreuse et vulnérable (3,3 millions de personnes âgées de plus de 60 ans selon l'OMS, 12 millions d'enfants de moins de 15 ans, un (1) million de

femmes accouchant chaque année)et procéder à l'élimination des disparités régionales en matière de distribution de soins afin d'assurer à tous les citoyens, un meilleur accès aux services de santé.

e) Le secteur de l'habitat:

La construction des centaines de milliers de logements dotés d'équipements collectifs s'avère nécessaire pour les prochaines années. Le ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville prévoit au titre du quinquennal 2015-2019, la réalisation de 1.6 millions d'unités de logements dans le cadre du plan d'investissement d'une valeur de 4500 milliards de dinars (soit 56 milliards de dollars). D'après le CNES, les besoins en matière de logements à l'horizon 2025 sont estimés au parc logement de l'année 1987 multiplié par un coefficient égal à (1.5)⁹.

2.3) Indicateurs à l'évaluation des besoins de la population:

Plusieurs indicateurs devront être pris en compte lors de l'évaluation de la demande sociale notamment les indicateurs repris ci-dessous qui ont un impact direct sur la croissance démographique, à savoir:

a) La croissance économique:

La croissance économique signifie accroissement sur une courte ou longue période des quantités de biens et services produites ou fournies durant une année en général par les entreprises d'un pays considéré. L'indicateur le plus utilisé pour repérer la croissance économique d'un pays est le taux de croissance annuel moyen du PIB ou du PNB. La relance économique entamée

par l'Algérie depuis l'année 2000 a enregistré des résultats positifs. Le taux de croissance économique qui a été de 2.2% pour 2000, 2.6% pour 2001, 3.3% pour 2012 et de 4.2% pour 2013 a connu une baisse de 3.7% en 2015, 3.4% en 2016, 2.9% en 2017 et devrait s'améliorer et rebondir selon le FMI à 3.4% en 2021 pour dépasser le taux d'accroissement de la population.

Le produit intérieur brute(PIB) par habitant qui a régressé durant les années du plan d'ajustement structurel (PAS) 1994-1998 a repris sa progression depuis 1999 pour se situer en 2013 à 5476 USD et sera multiplié par 2.3 fois en 2030. La croissance réelle du PIB qui s'est établie à un niveau estimé à 3.9% en 2015 contre 3.8% en 2014, tirée principalement par l'agriculture, en particulier la production végétale et un rebond dans le secteur des hydrocarbures devrait être de 3.6% en 2016, 2.9% en 2017 et 6.5% par an sur la période 2020-2030¹⁰.

Les ressources de l'Etat ont connu une progression significative et la balance des paiements qui a enregistré des excédents ayant permis d'atteindre un niveau de réserves de change appréciable jusqu'à l'année 2014 restera, quant à elle, déficitaire et représente 15.7% du PIB en 2015, 17.1% du PIB en 2016, 16.2% en 2017 et 8% du PIB en 2021. Avec un secteur pétrolier qui génère environ 49% des recettes publiques et 96% des exportations, la chute brutale des cours mondiaux du pétrole en juin 2014 a entraîné la baisse de la fiscalité pétrolière de (-7.9%) en 2014 et de (-32.9%) en 2015. Cette situation conjoncturelle devrait être une opportunité pour les pouvoirs publics en vue d'accélérer les réformes économiques et financières visant la diversification des sources de financement du pays et la transformation structurelle de l'économie nationale.

La balance commerciale qui a enregistré en 2012 un excédent de 27.2 milliards de dollars, affiche un important déficit de 9% du PIB en 2015, pour la première fois en 16 ans, en raison de non-couverture des importations (31% du PIB) par les exportations (21% du PIB), entraînant une diminution des réserves

officielles de change de 114.14 milliards de dollars à fin décembre 2016 contre 194.012 milliards de dollars en 2013. De 2014 à 2016, les réserves officielles de change de l'Algérie ont chuté de 80 milliards de dollars (journal liberté du 01 juillet 2017).

Les comptes de l'État sont affectés par l'érosion des ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR), consécutive à la baisse notable de la fiscalité pétrolière, passée de 20% à 13% du PIB entre 2014 et 2015. Avec des recettes fiscales en baisse (27% du PIB en 2015 contre 33% en 2014) et des dépenses budgétaires toujours élevées (43% du PIB en 2015 et 2014), le déficit budgétaire global s'est creusé, passant à 16% du PIB en 2015 contre 8.3% en 2014, tombera à un niveau inférieur à 5% en 2017 pour atteindre 1% en 2019, selon les estimations. Le FMI a établi ses projections de croissance économique de l'Algérie pour 2016, 2017 et sur son accélération en 2021.

Tableau n° 12 - Indicateurs de croissance

| Années | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 (e) |
|--|--------|--------|--------|---------|----------|
| PIB (croissance annuelle en %, prix constant) | 2,8 | 3,8 | 3,9 | 3,6e | 2,9 |
| PIB (milliards USD) | 209,70 | 213,52 | 166,84 | 168,32e | 178,43 |
| PIB par habitant (USD) | 5.476 | 5.459 | 4.175 | 4.129e | 4.296 |
| Endettement de l'Etat (en % du PIB) | 7,744 | 7,956 | 9,060 | 13,028e | 17,134 |
| Taux d'inflation (%) | 3,3 | 2,9 | 4,8 | 5,9e | 4,8 |
| Balance des transactions courantes (milliards USD) | 0,84 | -9,44 | -27,45 | -25,34e | 24,48 |
| Balance des transactions courantes (en % du PIB) | 0,4 | -4,4 | -16,5 | -15,1e | 13,7 |
| Taux de chômage (%) | | | 11,2 | 9,9 | 10,4 |

(e) Données estimées.

Source: FMI - World Economic Outlook Database - Dernières données disponibles 2017.

D'après les données du tableau ci-dessus, le FMI indique que le Produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie a enregistré une croissance de 3,6% en 2016, il a également laissé inchangées ses projections de croissance pour 2017 à 2,9% et anticipe une reprise à partir de 2021 à 3,4%. Cette institution a également maintenu ses prévisions pour l'inflation en Algérie en 2016 à 5,9% contre 4,4% en 2015 et à 4,8% en 2017.

Le solde du compte courant a représenté moins de 15,1% du PIB en 2016 et devrait baisser à moins de 13,7% du PIB en 2017 et maintenir la même tendance baissière jusqu'à 2021 à moins de 6,3%.

b) Les dépenses sociales publiques:

Les ressources financières mobilisées par l'Etat au profit des secteurs sociaux en hausse à partir de l'année 2000, sont à relier aux conditions socio-économiques de cette époque. En effet, cette période vient juste après une phase d'application du plan d'ajustement structurel (PAS) de 1994 à 1998. Le financement des dépenses publiques est assuré par les recettes publiques (impôts, taxes et cotisations sociales). L'Algérie a déployé des ressources publiques afin de soutenir les populations, en particulier, les plus défavorisées, à travers de vastes et ambitieux programmes de développement. Des augmentations de dépenses pour les mêmes secteurs sociaux ont eu lieu dans le cadre de l'application du programme de soutien à la relance économique 2005-2009. Le programme du gouvernement 2010-2014 affecté d'un budget de 286 milliards de dollars, dont 40% sont destinés au développement humain est l'un des engagements phares du gouvernement, il devrait être suivi d'un second programme qui couvrira le quinquennal 2015-2019 et les efforts déjà engagés par l'Etat algérien dans la poursuite de la politique de justice sociale initiée à l'indépendance du pays. Notre pays a investi également une part importante de son budget dans le financement des programmes de protection

sociale en direction des populations les plus vulnérables, notamment les enfants et les femmes, ce qui est reflété par une part de 25% environ du budget public global dédiée aux transferts sociaux. L'Algérie dont les ressources financières sont basées sur la rente pétrolière a tout intérêt à maîtriser les dépenses publiques, élargir ses revenus hors hydrocarbures et disposer d'un plancher pour le déficit budgétaire¹¹.

c) Le Taux de chômage:

Le taux de chômage est un indicateur qui indique le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). Il a atteint des niveaux inquiétants, 30% en 1999, 28.89% en 2000, et 27.3% en 2001 et a subi, suite à la relance de l'investissement productif en 2001, un infléchissement de 12.3% en 2006, 11.8% en 2008, 10.2% en 2009 et 10.0% en 2010 et 2011, 11.0% en 2012, 9.8% en 2013, 10.6% en 2014¹², 11.2% en 2015, d'après le FMI, 9.9% en 2016 et 10.4 en 2017 et devra atteindre 7% en 2030¹³. Il touche surtout les jeunes de 15 à 24 ans avec un taux de 26.7% en septembre 2016. Les dispositifs en faveur de l'emploi contribueront à atténuer le problème du chômage mais des mesures sont nécessaires pour redresser le marché de travail, la démocratisation de l'enseignement, l'élargissement de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur qui restent des priorités nationales à prendre en compte.

d) Les Besoins Alimentaires:

Les ressources agricoles à la base des indicateurs nutritionnels n'ont pas progressé au cours de la période 1954-1992, la production des céréales et

des agrumes est en stagnation sinon en régression. Ces deux produits qui constituaient une source appréciable d'exportation ne suffisent même plus à la satisfaction des besoins alimentaires de la population. Le même constat peut être fait pour le cheptel: seule la production des ovins a augmenté de manière significative depuis 1992. L'état nutritionnel d'une population est tributaire des disponibilités alimentaires dont dispose le pays.

Le coût de la facture alimentaire a atteint des milliards de dollars US depuis 1994, ce qui absorbe plus de 22% des recettes nationales d'exportation, et représente environ 31% de la part des importations totales. Les exigences actuelles en produits alimentaires sont très importantes et il sera difficile de les couvrir uniquement par la production nationale en céréales, viandes, légumes frais et fruits. Le maintien d'une forte demande d'importation et en l'absence de réformes profondes entraînerait donc une facture importante en devises dans l'avenir, selon un taux de croissance de la demande qui varie entre 4 ou 5% par an. Selon le FAO, le taux de dépendance alimentaire de l'Algérie qui était de l'ordre de 75% risque d'atteindre des niveaux encore plus grands d'ici 2050 du fait de la combinaison de la croissance démographique, de l'évolution des régimes alimentaires et aussi de l'impact du changement climatique. La modernisation du secteur agricole permettant d'assurer la sécurité alimentaire du pays et de réaliser son potentiel de diversification des exportations est parmi les objectifs cibles à atteindre en 2020-2030¹⁴.

e) Le Taux d'inflation:

Le taux d'inflation ou le taux de perte du pouvoir d'achat de la monnaie nationale est calculé sur la base de l'indice des prix à la consommation. Le taux d'inflation annuel moyen en Algérie a enregistré une hausse de 3.9% en 2010, 4.5% en 2011, 8.89% en 2012 et a chuté pour

atteindre 3.25% en 2013, 2.92% en 2014, suite au resserrement de la politique monétaire. Il commence à accroître de nouveau pour atteindre 4.4% en 2015, 4.3% en 2016 et 4.8% en 2017 d'après le FMI. Sa hausse au niveau national est due notamment à l'augmentation des prix des produits alimentaires et plus particulièrement ceux des produits agricoles frais et des biens manufacturés. Ce retour à l'inflation tient à des dysfonctionnements des circuits de distribution, notamment des produits agricoles frais et des produits alimentaires et industriels. Pour sa maîtrise, le gouvernement doit prendre des mesures nécessaires pour la préservation du pouvoir d'achat des citoyens au titre de la solidarité nationale et ce à travers une politique de révision des salaires, des pensions de retraite et de soutien des prix des produits et services de base, ce qui permettra de le réduire et le maintenir à un niveau raisonnable durant les prochaines années (4% pour la période 2016-2019)¹⁵.

f) La Protection de l'environnement:

Les efforts entrepris dans le cadre du développement économique et social du pays depuis l'indépendance n'ont pas toujours pris en compte les préoccupations environnementales exacerbées par la pression démographique. L'absence de politique cohérente de protection de l'environnement a entraîné une détérioration de la qualité de vie et de la santé du citoyen. L'absence de coordination intersectorielle et les défaillances du système de santé expliquent la persistance de certaines pathologies. Les problèmes environnementaux pouvant avoir un effet sur la santé de la population, sont la non-prise en charge correcte de l'assainissement des eaux usées, les multiples problèmes d'alimentation en eau potable, la prolifération des quartiers insalubres et les constructions anarchiques dans les zones urbaines.

Conclusion:

La réponse à la demande sociale future de la population est l'affaire de tous. Les pouvoirs publics et la société civile devant coordonner leurs efforts en vue d'améliorer les conditions de vie et du bien-être social de la population par la réalisation d'un large réseau d'infrastructures économiques et sociales que ce soit en matière d'accès au logement tout en respectant les normes minimales d'hygiène et de confort, et à l'eau, d'introduction massive de gaz et d'électricité dans les foyers, d'infrastructures de transport, soit d'accès aux équipements collectifs (éducation, santé, sport, culture), à la réduction du taux de chômage de la population active et la promotion de l'emploi, à l'adaptation du système urbain aux exigences du futur, au freinage de la croissance démographique des franges littorales par le développement des hauts plateaux et du grand sud algérien par des activités et services nécessaires au maintien de leurs populations, voire l'attraction des populations des villes telliennes et à la préservation de l'environnement.

Références & Bibliographie:

- 1 Démographie algérienne, ONS, Alger, 2015, p. 1, n° 740.
- 2 Situation démographique et sanitaire. MSPRH Alger, 2016, p. 1 à 10.
- 3 Situation démographique et sanitaire. MSPRH Alger, 2016, p. 1 à 10.
- 4 Schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT), 2010, p. 14.
- 5 La santé des algériens et des algériennes. Rapport annuel MSPRH Alger, 2004, p. 24.
- 6 La santé des algériens et des algériennes. MSPRH Alger, Rapport annuel 2004, p. 23.
- 7 Assises nationales de la santé. MSP Alger, 1998, p. 28, (selon CNES).
- 8 BENBLIDIA Mohamed, «L'efficacité d'utilisation de l'eau et approche économique - Etude nationale, Algérie», Plan Bleu, Centre d'Activités Régionales PNUE/PAM, Sophia Antipolis, Juin 2011, p. 17,
<https://docplayer.fr/29985453-L-efficiency-d-utilisation-de-l-eau-et-approche-economique.html>
- 9 Assises nationales de la santé. MSP Alger, 1998, p.28 (selon CNES).
- 10 Le nouveau modèle de croissance économique de l'Algérie. Ministère des finances, Alger, 2016, pp. 2-3.
- 11 Enquête MICS 2012-2013, Algérie, 2016, p. 31.
- 12 Activité-Emploi-Chômage.ONS.2016, p. 12, Bulletin n°763.
- 13 Le nouveau modèle de croissance économique de l'Algérie. Ministère des finances, 2016, p. 16.
- 14 Le modèle de croissance économique de l'Algérie, Ministère des Finances, Alger, 2016, p. 2.
- 15 Le nouveau modèle de croissance économique de l'Algérie, Ministère des finances Alger, 2016, p. 8.